

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 06/04/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 06/04/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 10</b>	
<b>Votants : 13</b>	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Didier PETITPAS, Mme Sylvie COUPE, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LÉBOUC, Mr Nicolas MARTINAIS, Mr Anthony PRUNIER.

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mr Patrick DEMARQUET

Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

N°61 - 2024

**Validation du devis pour le revêtement de sol pour un logement du presbytère**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise PASQUET pour le revêtement de sol pour un logement du presbytère.

L'entreprise PASQUET propose un devis pour un montant de 2 130.00 € HT pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'entreprise PASQUET concernant le revêtement de sol pour un montant de 2 130.00 € HT. Cette dépense sera imputée à l'opération n°140 Modernisation des Logements du Presbytère.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le